

### REFLEXION SUR L'AMENAGEMENT D'UN ESPACE PUBLIC

C'est une double opportunité située en plein cœur de village qui est à l'origine d'une démarche de réflexion par les élus de Hautecourt-Romanèche. D'une part, une zone classée 2AU qui nécessite d'être finalement 1AU pour y permettre la création d'un lotissement et une remise à jour de l'Orientation d'Aménagement et de Programmation (OAP) existante pour ce secteur, dit de « La Fontaine ».

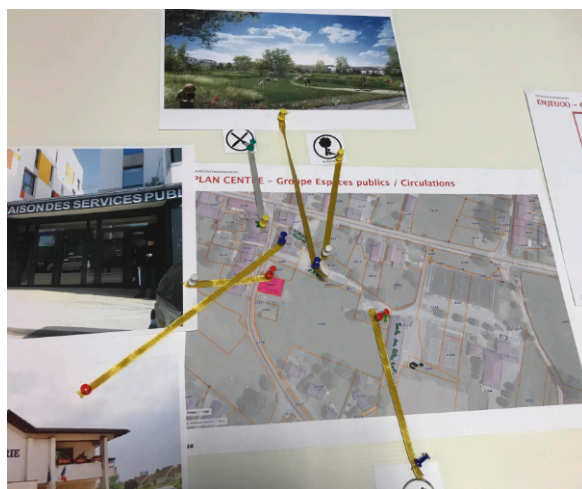
D'autre part, une liaison mal identifiée entre la mairie et la salle des fêtes qui offre une emprise intéressante pour y créer un véritable espace public déjà pressenti, notamment en arrière de mairie, dans le but d'y développer notamment un commerce local. Pour ces deux aspects, présentés comme voisins, le CAUE est alors sollicité par les élus.

Toutefois, le seul énoncé d'un problème de ce type ne peut suffire à bâtir un véritable projet, ni donner les justifications suffisantes à des élus pour compléter des documents d'urbanisme et pouvoir négocier avec de potentiels futurs aménageurs privés.

Dès lors, le CAUE a proposé d'organiser deux ateliers dits partagés, car destinés à favoriser l'appropriation d'une démarche de réflexion de type participative, regroupant des membres du conseil municipal et habitants pour mieux leur permettre de préciser leurs attentes.

#### Atelier n° 1

Le premier atelier dit de « **DIAGNOSTIC / ENJEUX ET BESOINS PRESENTIS** » a permis de faire redécouvrir le secteur concerné, par les participants, du point de vue patrimonial et à travers ses circulations et ses usages. Pour ce faire, deux grandes cartes reprenant chacun de ces thèmes ont été remises à deux groupes distincts. A l'aide d'un ensemble de gommettes, post-it, rubans colorés et autres logos, ainsi que de nombreuses images de références illustratives, les participants d'un premier groupe ont réalisé une synthèse cartographiée qu'ils ont ensuite présentée aux membres de l'autre groupe, et réciproquement, afin de confronter les approches et enrichir la réflexion mutuellement.



## Atelier n°2

Le deuxième atelier partagé dit « d'ORIENTATION » a permis aux participants de définir un ensemble de questionnements pour faire émerger un véritable aménagement global pour le secteur et non pas des opérations coupées les unes des autres. Sur la base des conclusions du premier atelier, le CAUE a proposé deux « scénarios » d'aménagement sous la forme de textes, charge aux participants de les interpréter sur une carte.

Des sucres représentaient les bâtis à implanter, des gommettes vertes les arbres ou arbustes. Ces outils obligeaient les participants à tenir compte de réalité (fonctionnement de la circulation, création d'un effet de façade, mise en valeur du patrimoine local...) tout en restant dans une intention de projet et schématique. Deux partis d'aménagement ont pu ainsi émerger et être « défendus » par les participants eux-mêmes.



A l'issue des deux ateliers, **un document récapitulatif dit « d'orientation stratégique »** a été présenté et remis aux élus qui ont demandé à poursuivre le soutien du CAUE dans leur phase de négociation avec le bailleur social (SEMCODA) propriétaire du terrain destiné à être urbanisé. Cette démarche aura permis aux élus d'identifier l'intérêt de créer une nouvelle place publique centrale pour la commune, place dont les « façades » seront les vues lointaines, un bel alignement d'arbres, une source, des équipements publics, ainsi que des habitations existantes et à venir.

Tout un programme ! »